

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION  
DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION  
AUPRES DU CNPE BUGEY  
- 21 juin 2017 -**

Véronique BAUDE, Présidente de la CLI, remercie les personnes présentes et excuse :

- Laurent TOUVET, Préfet de l'Ain
- Charles de la VERPILLIERE, Député de l'Ain
- Francis SPITZNER, Maire de Vertrieu
- Jean-José SPITERI, Conseiller municipal de Vaux-en-Bugey
- Daniel MARTIN, Maire de Blyes
- André MOINGEON, Maire de Lagnieu
- Jean-Pierre GAGNE , Maire de Loyettes

Avant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour, Véronique BAUDE, Présidente de la CLI, demande aux membres présents de bien vouloir adopter le compte-rendu de la réunion de la CLI du 10 mars dernier. Ce document est adopté à l'unanimité.

## **1 – Incendie sur le bâtiment des auxiliaires nucléaires – Bugey 5**

Véronique BAUDE propose de modifier l'ordre du jour initialement prévu pour aborder le point d'actualité relatif à l'incendie du 19 juin.

Présentation de ce point par Pierre BOYER (cf document n°1 ci-joint).

Alain DAUTRIAT : « Combien de temps a duré l'incendie ? »

Pierre BOYER : « Le déclenchement du plan d'urgence interne était activé à 15h26, 10 minutes environ après l'appel témoin. Le feu a été maîtrisé rapidement dans la demi-heure qui a suivi pour être éteint vers 19h. Nous sommes sortis du PUI lundi à 20h13 en accord avec l'ASN, après avoir fait valider des opérations de surveillance. Une réunion spécifique a eu lieu mardi pour valider la sortie de ces opérations de surveillance.»

Joël GUERRY : « Les travaux réalisés sur ce bâtiment étaient-ils en relation avec les remarques exprimées par l'ASN suite à la visite de mars 2017 ? En effet, à cette occasion, les inspecteurs ont constaté que « des entrées d'eau ruisselantes dans le plafond étaient présentes dans les locaux repérés W355 et W272 bis périphériques au bâtiment du réacteur 5. Les représentants de la centrale du Bugey ont précisé aux inspecteurs qu'il s'agissait d'eau de pluie dont l'écoulement provenait de défauts de joints inter-bâtiments. » L'ASN précisait ensuite « Je vous demande de traiter sans délai le défaut d'étanchéité à l'origine des entrées d'eau de pluie. »

Pierre BOYER : « Ces travaux ont été traités dans le cadre du programme de maintenance générique. »

Joël GUERRY : « On aurait pu penser qu'il y avait une certaine urgence à réaliser ces travaux dans la mesure où ils nécessitent une programmation qui tient compte des fortes chaleurs que nous connaissons actuellement. »

Pierre BOYER : « Si nous ne travaillons pas en période de fortes chaleurs, cela signifie que nous ne pourrions pas intervenir en juin, en juillet ou en août. »

Patrick CHOLLIER : « Je m'interroge sur le type de revêtement de la toiture en plaques de goudron. Un pavillon de ma commune a pris feu sous l'impact d'éclairs d'un orage. L'éclair a provoqué l'incendie sur la toiture, le goudron a fondu dans la maison qui s'est vite enflammée. Est-ce judicieux d'avoir ce type de revêtement sur un bâtiment près d'un réacteur ? »

Pierre BOYER : « Il faut peut-être plutôt parler de plaques bitumineuses. Je ne sais pas répondre directement à cette question. Je peux vous dire qu'il y a une protection particulière des CNPE sur les coups de foudre avec un réseau de paratonnerres sur le site. »

Frédéric MOSNERON-DUPIN : « Les toitures terrasses sont toujours équipées de ce type de revêtement. »

Pierre BOYER : « Nous n'avons pas de retour d'expérience négatif sur un coup de foudre qui aurait généré un départ de feu. »

Lorenzo POGLIA : « Vu le nombre de travaux réalisés, allez-vous opéré un rappel aux mesures de prudence aux personnels mobilisés sur le site ? »

Pierre BOYER : « J'ai demandé à ce que soient arrêtés tous les chantiers qui pourraient présenter un risque similaire. Ces opérations ne reprendront que lorsque nous aurons eu une inspection contradictoire entre les différents services de la centrale et un quitus de la direction. Pour l'ensemble du personnel, nous avons déjà des rappels réguliers concernant la sureté. Chaque prestataire a au moins une fois par an une sensibilisation sur ce risque-là. Dans ce cas, nous allons impulser une communication managériale appuyée. Cet événement fera l'objet d'une déclaration d'un événement significatif de sureté auprès de l'ASN au niveau 0.»

## 2 – Bilan des arrêts de tranche 2016 et présentation de la campagne 2017

Présentation de ce point par Pierre Boyer (Cf diaporama 2)

Joël GUERRY : « Nous avons pris connaissance d'un rapport de l'IRSN qui faisait état d'un certain nombre de travaux pour lesquels vous demandez des dérogations alors qu'ils sont demandés par l'ASN (maintenance d'un disjoncteur sur Bugey 2 ; étanchéité d'un local sur Bugey 2...). Allez-vous respecter les recommandations de l'IRSN ou non ? »

Pierre BOYER : « De manière générale, nous respectons les recommandations de l'IRSN. Il nous arrive parfois de demander des dérogations mais sans jamais de remise en cause de la sureté. »

Olivier VEYRET : « Vous savez que désormais, l'IRSN met en ligne ses recommandations. Pour les avis de programmes d'arrêt, nous ne rendons pas publique notre lettre de position. Ce qui figurait dans l'avis de l'IRSN, nous l'avons repris à notre compte après un examen approfondi. »

Joël GUERRY : « Ces éléments nous donne une certaine impression. Le contexte financier d'EDF n'incite-t-il pas l'entreprise à repousser les investissements nécessaires ? »

Pierre BOYER : « Je suis ingénieur de formation ce qui m'incite à réagir avec des faits et non avec des impressions. Nous avons démontré ce matin lors de la présentation des travaux du grand carénage que nous étions capables de consentir des investissements importants : 26 millions par arrêt de tranche pour améliorer la sureté, soit 88 millions dépensés l'an dernier. Il y a beaucoup d'entreprises qui souhaiteraient investir autant dans la maintenance et la sureté de ses installations.

Je voudrais revenir sur le point sur l'appui technique de l'IRSN. Mon interlocuteur unique et prescripteur, c'est l'ASN. Les avis de l'IRSN sont techniques et à destination de l'ASN et pas de l'exploitant. »

Joël GUERRY : « Nous travaillons à partir des documents dont on dispose. Quand on vous demande les documents, ils sont complètement illisibles. J'interprète à partir de ce que je vois. Si vous donnez plus de transparence, peut-être pourrions-nous avoir une vision différente. »

### 3 – Point sur Bugey 5

Véronique BAUDE propose à Olivier VEYRET de présenter le point d'étape (Cf diaporama 3).

Claude CASSE : « Comment l'eau de chaux peut-elle boucher un trou dans un liner ? »

Olivier VEYRET : « L'idée est de noyer les chemins de fuite. Ce qui m'importe est que cette enceinte soit intrinsèquement robuste.»

Pierre BOYER fait un point sur le redémarrage de Bugey 5 (Cf diaporama 4).

Frédéric MOSNERON-DUPIN : « Redémarrer une tranche après deux ans d'arrêt est inhabituel. Ce serait intéressant de nous donner une idée de ce que représente ce redémarrage. »

Pierre BOYER : « Les activités de maintenance maintiennent la performance des matériels. Les essais périodiques permettent de vérifier leur disponibilité et enfin les activités réglementaires tombent à échéance fixe. Nous nous sommes posé la question de la maintenance complémentaire. Certains contrôles ne peuvent être faits que réacteur à l'arrêt. Ce qui aurait été pénalisant c'est de redémarrer la tranche maintenant et de s'arrêter cet hiver pour contrainte réglementaire. Nous avons fait tout le travail durant l'hiver dernier. Le volume d'activité de janvier et de février 2017 est celui d'un arrêt simple rechargement. »

Joël GUERRY : « Quel est le coût de la réparation ? »

Pierre BOYER : « La réparation se chiffre en dizaines de millions d'euros. Il faut ajouter le coût d'un million d'euros par jour de manque à gagner. Quand on perd 600 millions d'euros de production sur 2 ans, c'est le citoyen qui est aussi perdant. Nous vous transmettrons le coût exact pour la prochaine CLI.»

Jurgen de NEVE : « Pour le test d'étanchéité, vous faites vous-même les réparations et le contrôle. C'est donc un auto-contrôle. J'habite à 14 kilomètres et mon patrimoine ne coutera plus rien le jour où l'accident arrivera.»

Pierre BOYER : « Vous avez devant vous un exploitant responsable. Un organisme indépendant, l'ASN, est sans concession avec 4 critères (rigueur, indépendance, transparence, compétence). Je crois qu'ils sont au top sur les 4. Mais la première responsabilité, c'est moi qui la porte. Notre volonté est de travailler selon les règles et pas d'échapper au gendarme du nucléaire.»

Olivier VEYRET : « L'ASN n'a pas fait le choix d'avoir des inspecteurs dits résidents. En France, le choix a été de placer l'exploitant comme responsable. Cela ne signifie pas que l'Etat se désengage. Le contrôle de l'ASN intervient très en amont. L'épreuve enceinte fait partie des deux épreuves phares dans une visite décennale. »

Philippe OVSEPIAN : « Si le personnel avait le moindre doute, il en informerait le syndicat pour que le CHSCT soit prévenu. Nous avons le souci d'avoir le curseur qui se déplace vers la sûreté. Je fais confiance à mes collègues. »

Marc BEZIN : « Je ne mettrais pas en cause le professionnalisme d'EDF. Mais on peut être de bonne volonté, être sérieux et passer à côté de quelque chose de très grave. A Bugey comme ailleurs, on peut être confronté à un gros problème. Il ne faut pas répondre de façon passionné. Je remercie l'ASN de sa

réponse équilibré. Le mensonge est présent dans le nucléaire en France. Je reste un anti-nucléaire convaincu qui fait face au mensonge. »

#### 4 – Mission OSART

Intervention d'Olivier VEYRET (Cf diaporama 5)

Emmanuelle VALEMBOIS : « La réunion de restitution aura lieu au centre internationale de rencontres de Saint-Vulbas. »

#### 5 – Point sur implantation des sirènes PPI à Hieres-sur-Amby

Intervention de Yannick LOMBARD, Chef de mission sureté qualité (Cf diaporama 6)

Patrick CHOLLIER : « Les sirènes sont en cours d'installation. Je tiens à remercier EDF pour cet effort. C'était une demande justifiée de notre commune. »

#### 6 – Questions diverses

- Arrêt automatique sur Bugey 3 : Intervention de Yannick LOMBARD (Cf diaporama 7)

René DESSERRIERES : « Quel risque est encouru si personne ne s'était rendu compte que cette vanne était fermée ? »

Yannick LOMBARD : « Nous menons une analyse approfondie pour rechercher les causes profondes de ce genre d'écart. Nous avons identifié que nous avons des pratiques différentes de réalisation de purges entre équipes de conduite. Nous avons donc clarifié les attendus. »

Frédéric MOSNERON-DUPIN : « Ne sommes-nous pas dans une spécificité de Bugey ? Il n'y a qu'à Bugey et à Fessenheim que le déclenchement turbine arrête le réacteur. »

Yannick LOMBARD : « Ce que vous dites est très vrai. »

- Véronique BAUDE présente un bref compte-rendu des rencontres inter-cli du sud est qui ont eu lieu en mai dernier

Objectif : échange sur les différents aspects de la mission de suivi, d'information et de concertation des CLI +partage d'expériences respectives, sur les thématiques suivantes qui ont fait l'objet d'ateliers de travail :

- Information du public et relations avec les exploitants et l'ASN
- Etudes et expertises indépendantes
- Déchets radioactifs (production, entreposage-stockage et transport).

- Renouvellement des représentants de la CLI à l'ANCCLI

Véronique BAUDE informe les membres de la CLI qu'elle a été saisie par l'ANCCLI d'une demande de confirmation des représentants de la CLI du Bugey à l'ANCCLI.

« Conformément aux statuts de l'ANCCLI (article 4-1), notre CLI dispose de 4 droits de vote répartis de façon égale parmi les 4 collèges (soit 1 vote par collège) et que parmi ces quatre délégués doit figurer au moins un élu et un représentant de l'une des autres catégories.

Or, à ce jour, 3 membres sont actuellement inscrits :

1) Véronique Baude, Présidente de la CLI, collège des élus

2) Joël Guerry, collège des associations, suppléé par Claude Casse

3) Philippe Ovsepien, collègue des syndicats, suppléé par Roger Diaz (à confirmer)

La CLI valide le prolongement du mandat de ces membres, sous réserve de confirmation de la suppléance de Roger DIAZ, absent lors de la réunion.

Par ailleurs, un 4ème représentant dans le collège vacant, à savoir, le collège des "experts ou personnes qualifiées » doit être désigné.

Philippe OVSEPIAN : « Si le projet de décret s'applique, il faudra tenir compte d'autres modifications sur la composition de la CLI. Dans le collège des syndicats, ne pourront siéger que des représentants des syndicats qui appartiennent à l'exploitant et aux entreprises extérieures. »

Véronique BAUDE : « La Préfecture travaille sur la modification de la révision du PPI de 10 à 20 kilomètres. Je vous propose que l'on fasse un point sur ce dossier à la CLI de rentrée. »

- Questions de Joël GUERRY sur la liste des communes membres de la CLI et sur le remboursement des frais de mission

Véronique BAUDE : « Joël GUERRY conteste la présence d'un représentant de Meximieux au sein de la CLI. Après vérification, une mince parcelle du territoire communal de Meximieux figure bien dans le périmètre des 10 kilomètres. Il est donc logique que le représentant de cette commune siège dans notre instance. »

Joël GUERRY pose la question de la représentation au sein de la CLI de communes qui ne figurent pas dans le périmètre des 10 kilomètres (Leyment, Vaux-en-Bugey, Saint-Sorlin-en-Bugey, Sault-Brenaz et Villebois). Par ailleurs, il constate que des communes figurant dans le périmètre ne sont pas représentées au sein de la CLI (Pérouges, Belligneux, Anthon, Chavanoz, Pont-de-Cheruy et Tignieu).

Véronique BAUDE souhaite remettre à plat la composition de la CLI à l'occasion du passage au périmètre de 20 kms. Pour le moment, la liste des communes mentionnées dans le 1<sup>er</sup> arrêté qui date de 1992 fait foi mais il devrait être remodelé dès que la CLI aura le détail sur l'application de ce nouveau périmètre.

Joël GUERRY pose de nouveau la question des frais de mission qui lui semblent inadaptés. A la demande de Véronique BAUDE, la DRH du Département a étudié le dispositif. La présidente de la CLI confirme que désormais le Département prendra en charge les déplacements des membres de la CLI aux frais réels. Une régularisation sera effectuée par mandat pour le reliquat de 37,80 € des frais engagés par Joël GUERRY.

Joël GUERRY : « Je demande que nous puissions avoir chaque mois l'ensemble des données de mesure correspondant aux effluents. Je trouve logique que tous les membres de la CLI en soient informés. »

Véronique BAUDE : « Nous en discuterons avec EDF. »

Jean-Louis VENET : « Je souhaiterais remercier EDF, les élus, l'ASN et à tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de cet outil de production dont nous avons tous besoin. Je voudrais les rassurer sur les accusations qui leur sont faites à chaque réunion. Si les gens avaient tant peur, le territoire ne serait pas aussi attractif. »

Véronique BAUDE : « Mon objectif permanent ici est de permettre à chacun de s'exprimer dans le respect de tous. »

La séance est levée à l'issue de cette intervention.

Contact :

Commission Locale d'Information auprès du CNPE Bugey  
Conseil départemental de l'Ain  
Laurent TISSOT  
04.74.22.98.32